

Déclarations des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions
(article L. 225-209 du code de commerce)

L'Autorité des marchés financiers publie ci-après les informations reçues de sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé (Eurolist), relatives aux achats et cessions de leurs propres actions.

Société	Opération	Nombre d'actions	Période
CRCAM ILLE ET VILAINE	A C	705 CCI 774 CCI	juin 2007 -
CREDIT AGRICOLE DE PARIS ET ILE DE FRANCE	A C	4 074 CCI 5 006 CCI	juin 2007 -
FONCIERE DES MURS	A C	4 625 2 990	juin 2007 -
GROUPE ARES	A C	23 277 14 054	juin 2007 -
HF COMPANY	A C	2 504 2 571	juin 2007 -
IDSUD	A C A C C C	753 374 1 399 11 31	mars 2007 - avril 2007 - mai 2007 juin 2007
ILOG	A C	43 249 37 987	avril 2007 -
METROPOLE TELEVISION	A C T	1 028 000 11 000 100 800	juin 2007 - -

Légende : A : Achat – C : Cession – T : Transfert – An : Annulation